



LACTESCENCE

**FONCTIONNEMENT DU
MARRAINAGE**

Voici par étapes la façon dont Lactescence fonctionne pour faire les jumelage marraine-filleule. Si vous avez des questionnements sur notre mode de fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter.

1. L'infirmière en périnatalité rencontre les futurs parents durant le premier trimestre. Elle leur remet l'information sur Lactescence. Une seconde rencontre avec l'infirmière a lieu entre le 7^{ième} et 8^{ième} mois de grossesse. L'infirmière les informe que la coordonnatrice de Lactescence les contactera pour donner plus de renseignements sur l'organisme et le marrainage.
2. Après avoir reçu l'autorisation de la future mère, l'infirmière en périnatalité fait parvenir une fiche de référence à la coordonnatrice de Lactescence qui se chargera de communiquer avec elles pour le choix d'une marraine d'allaitement.
3. La coordonnatrice de Lactescence rejoindra la marraine d'allaitement pour lui donner les coordonnées de la filleule et en avise l'infirmière en périnatalité. La marraine appelle sa filleule pour un premier contact.
4. Trois semaines avant la date prévue de l'accouchement la marraine appelle à nouveau les futurs parents. Il est primordial que les parents se sentent appuyés par leur marraine avant même le début de l'allaitement et surtout à l'approche de l'accouchement.
5. En post-natale, l'infirmière en périnatalité s'assure que le nom et le numéro de téléphone de la marraine soit mis à la disponibilité de la maman.
6. Les six premières semaines sont souvent les plus exigeantes pour la maman. C'est pourquoi des contacts fréquents et courts pendant cette période sont privilégiés.
7. Les contacts téléphoniques (ou autres) se poursuivent selon les besoins.
8. La coordonnatrice assure un suivi avec les marraines sur les activités à venir.

Si vous avez des questionnements sur notre mode de fonctionnement, n'hésitez pas à nous contacter.

Lactescence Pabos
689-6696 poste 2531
lactescence@hotmail.com